

Présentation des niveaux de qualification des éducateurs sportifs moto

Activités d'encadrement à titre bénévole :

	Durée de la formation	Pré requis	Conditions d'accès	Prérogatives
<i>Le Brevet d'Animateur FFM</i>	40 h (1 semaine ou 2 w.e. 2+3 j.) + 20 h de stage en situation	niveau technique sanctionné par un palmarès sportif (niveau régional minimum) ou après évaluation d'un formateur FFM	Etre âgé de 18 ans, être titulaire d'une licence « compétition » ou « entraînement » en cours de validité et faire acte de candidature.	activités d'encadrement sans rémunération : - animation de séances de découverte et d'initiation avec des machines éducatives à embrayage automatique et d'une puissance limitée à 8 cv, - Validation du niveau guidon de bronze sous réserve d'un agrément de la LMR, - Encadrement des rencontres d'approche sportive, - Co-encadrement des activités éducatives avec des machines de puissance supérieure sous la responsabilité et la présence d'un Moniteur FFM, d'un Educateur FFM ou d'un BEES 1° moto, dans la limite des prérogatives de chaque qualification.
<i>Le Brevet de Moniteur FFM</i>	60 h (8 j. ou 2 w.e.) + 20 h de stage en situation	être titulaire du brevet d'animateur FFM	être titulaire d'une licence « compétition » ou « entraînement » en cours de validité et faire acte de candidature	activités d'encadrement sans rémunération : - Prérogatives du brevet d'animateur FFM, - Encadrement des séances d'initiation avec des machines d'une puissance inférieure à 34 cv (à titre d'exemple, voir liste établie conjointement avec le collège technique) , - Validation de tous les niveaux de guidon et du CASM sous réserve d'un agrément de la LMR, - Co-encadrement des activités éducatives avec des machines d'une puissance supérieure ou égale à 34 cv, sous la responsabilité et la présence d'un brevet d'Educateur FFM ou d'un BEES 1° moto.
<i>Le Brevet d' Educateur FFM</i>	360 h (9 sem.) + 100 h de stage en situation	être titulaire du brevet de moniteur FFM	être titulaire d'une licence « compétition » ou « entraînement » en cours de validité et faire acte de candidature	activités d'encadrement sans rémunération : - Prérogatives du brevet de moniteur FFM, - Encadrement des séances éducatives quelque soit la puissance des machines utilisées, - Perfectionnement sportif.

Activités d'encadrement à titre professionnel :

<p><i>Le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} degré (BEES 1°) :</i> Educateur sportif professionnel</p>	<p>Formation modulaire : 360 h (9 sem.) + 100 h de stage en situation.</p>	<p>être titulaire du brevet de moniteur FFM</p>	<p>être titulaire d'une licence « compétition » ou « entraînement » en cours de validité et faire acte de candidature</p>	<p>Rémunération possible des activités relatives - Aux prérogatives du Brevet d'éducateur FFM si titulaire d'une licence LES en cours de validité - A l'enseignement, l'animation, l'entraînement et l'encadrement des activités éducatives motocyclistes.</p>
	<p>Formation continue : 180 h (tronc commun) + 390 h (partie spécifique) + 150 h de stage en situation + 100 h en entreprise</p>	<p>être titulaire du brevet d'animateur FFM</p>	<p>faire acte de candidature, être titulaire d'une licence « compétition » ou « entraînement » en cours de validité et avoir satisfait aux tests de sélection</p>	
<p><i>La Qualification Complémentaire Sécurité Routière : QCSR</i> Diplôme professionnel</p>	<p>73 h</p>	<p>être titulaire du BEES 1^{er} degré moto et du permis B</p>	<p>faire acte de candidature</p>	<p>Rémunération possible des activités relatives à la - Formation pratique de jeunes de 14 à 16 ans dans le cadre de la délivrance du Brevet de Sécurité Routière (BSR).</p>

Pour prendre en compte le développement des activités de randonnées vertes, un diplôme professionnel sous la forme d'un Certificat de Qualification Professionnelle « Guide de Véhicules terrestres motorisés à guidon, option quad » a été créé (inscription au Répertoire Nationale de la Certification Professionnelle le 1^{er} Juillet 2008) .